

Mission bénévole

CORRESPONDANT ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité des personnes en situation de handicap mental a pour objectif de favoriser un meilleur accès aux espaces publics, comme tout citoyen. Cela nécessite de prendre en compte la spécificité de la déficience intellectuelle et de mettre en place des aides humaines et techniques adaptées.



VOTRE RÔLE

- Participer à la Commission accessibilité de l'Adapei 69
- Représenter l'Adapei 69 dans les commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité des personnes handicapées et défendre les intérêts des personnes handicapées mentales et leurs familles
- Prendre part à des actions d'information et sensibilisation



CENTRES D'INTÉRÊT, QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Être en capacité de représenter l'Association au sein d'une instance
- Connaître les enjeux en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées mentales, maîtriser les solutions d'aménagement et les préconisations envisageables (utilisation du pictogramme « S3A »...)



CONTACT

Secrétariat de l'Action Associative

Tél. : 04 72 76 08 88

Mail : benevolat@adapei69.fr



DISPONIBILITÉS ET MODALITÉS

- Interventions dans la commune de la Mairie concernée
- Suivant calendrier des réunions des Commissions communales ou intercommunales et participation aux rencontres de la Commission Accessibilité de l'Adapei 69 (1 à 2 rencontres/an).



Devenir bénévole à l'Adapei 69, c'est facile et tellement utile !